



Organisation de l'aviation civile internationale

## BULLETIN QUOTIDIEN

### ASSEMBLÉE — 36<sup>e</sup> SESSION

Numéro 2  
19/9/07

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

#### Horaire des séances : mercredi 19 septembre 2007

Première séance du Comité exécutif suivie de la troisième séance plénière	9 h 30	Salle de l'Assemblée (salles de conférences 1-2, 4 <sup>e</sup> étage du Centre de conférences)
Quatrième séance plénière	14 h 30	Salle de l'Assemblée

#### SOINS D'URGENCE

**Lundi – vendredi**

**9 – 17 heures**

**Poste 8212**

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

### **Mesures de sécurité dans l'immeuble**

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

### **Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux**

- 1) **Veillez noter que les services de sécurité ne laisseront pas un délégué sans insigne de participant entrer dans une salle de conférences.**
- 2) Pour aider les visiteurs (délégués et autres participants), il est recommandé que les délégations soumettent aux services de sécurité, par courrier électronique ([security@icao.int](mailto:security@icao.int)) ou par l'entremise des délégations au siège en accédant au site **Security HQ** de l'OACI), avec copie à COS CONF sur le site de l'OACI, une liste révisée quotidiennement de tous les visiteurs qui sont attendus chaque jour dans leurs bureaux ou dans les salles de conférence. Sans cette liste, les services de sécurité sont obligés de téléphoner aux délégations avant d'accorder à un visiteur l'accès à la tour à bureaux.

Pour toutes questions, prière de s'adresser à C/COS ou BSO, au poste 8227.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

### **Séances de la veille**

#### **Première séance plénière**

La session a été ouverte officiellement par le Président du Conseil, en qualité de Président temporaire de l'Assemblée, à la première séance plénière tenue le 18 septembre 2007 à 11 heures. Trois éminents invités honoraient l'Assemblée de leur présence : Son Honneur Gérald Tremblay, maire de Montréal ; l'Honorable Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales du Québec ; et l'Honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports du Canada, qui ont tous trois pris la parole.

Après le départ des invités, l'Assemblée a suspendu les règles 15a, 15 d), 33 et une partie de la Règle 66 du *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale* (Doc 7600) pour permettre à la plénière, sans intervention préalable du Comité exécutif,

d'examiner les premiers points, de renoncer à l'exigence d'un délai de 24 heures entre la présentation et la distribution d'un rapport d'une Commission ou d'un Comité et son examen en séance plénière, et de renoncer aux procès-verbaux des Commissions technique, économique, juridique et administrative. Seuls les procès-verbaux de la Plénière et du Comité exécutif seront produits.

La Plénière a adopté l'ordre du jour présenté dans la note WP/1 (et Rectificatif n° 1), sous réserve de l'ajout du nouveau point 62 : Rapport de la réunion de haut niveau sur un Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique, incluant un projet de résolution.

Le Président temporaire a annoncé que l'élection du Conseil pour les première et deuxième parties se teindrait le samedi 22 septembre 2007 à 10 heures. La date limite de notification des candidatures, qui doivent être soumises par écrit au Secrétaire général, a été fixée au jeudi 20 septembre 2007, à 12 h 15. Les notifications de candidatures pour l'élection du Conseil dans la troisième partie, qui ne sont recevables qu'à l'issue des votes des première et deuxième parties, devront être soumises au Secrétaire général durant la période de quarante-huit heures débutant à la clôture de la séance du samedi 22 septembre 2007, et se terminant à la même heure le lundi 24 septembre 2007. L'élection du Conseil dans la troisième partie aura lieu le mardi 25 septembre 2007 dans l'après-midi. Le nombre maximum d'États contractants représentés au Conseil est arrêté comme suit : première partie – 11 États ; deuxième partie – 12 États ; troisième partie – 13 États.

La Plénière a établi le Comité exécutif et le Comité de vérification des pouvoirs. Le Président temporaire a invité les délégations ci-après à désigner un membre pour siéger au Comité de vérification des pouvoirs : Afghanistan, Colombie, Côte d'Ivoire, Hongrie et Viet Nam. Le Comité se réunirait immédiatement après la première séance plénière. La Plénière a également établi les Commissions technique, économique, juridique et administrative, ainsi que le Comité de coordination. L'élection des présidents des commissions, ainsi que des Président et Vice-président de l'Assemblée, se tiendra à la quatrième séance plénière, le mercredi 19 septembre 2007.

## **Deuxième séance plénière**

À la deuxième séance plénière, tenue le 18 septembre 2007 à 15 heures, la Présidente du Comité de vérification des pouvoirs, M<sup>me</sup> Ilva Restrepo Arias, déléguée de la Colombie, a présenté le rapport intérimaire du Comité, qui indique que, au moment de la réunion, 160 États contractants se sont inscrits, dont 147 ont présenté des lettres de créance en bonne et due forme. Treize États n'ont pas soumis de lettres de créance, tandis que 14 États ont soumis des lettres de créance sans s'être inscrits. Sur les 36 délégations inscrites à titre d'observateurs, 29 ont présenté des lettres de créance appropriées. Sept délégations observatrices n'ont présenté aucune lettre de créance et trois délégations ont présenté des lettres de créance sans s'être inscrites.

Le Comité a recommandé que l'Assemblée invite instamment tous les États et organisations qui ne l'ont pas encore fait à soumettre leurs lettres de créance le plus tôt possible et qu'entre-temps, elle leur permette de participer à ses délibérations en autorisant les États contractants qui en ont le droit à voter.

La Plénière a approuvé tel que présenté le rapport intérimaire du Comité de vérification des pouvoirs.

La Plénière a ensuite attribué comme suit les divers points de l'ordre du jour, présenté dans la note WP/1 (et Rectificatif n° 1) et ultérieurement amendé (P/1), au Comité exécutif et aux diverses commissions :

- Comité exécutif : points 12 à 24 inclus et point 62
- Commission technique : points 25 à 38 inclus
- Commission économique : points 39 à 44 inclus
- Commission juridique : points 45 à 48 inclus
- Commission administrative : points 49 à 61 inclus.

La Plénière a renvoyé au Comité exécutif l'ensemble des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2004, 2005 et 2006, ainsi que le rapport complémentaire couvrant le premier semestre de 2007 ; elle a renvoyé aux différentes commissions les parties des rapports qui relèvent de leurs domaines de compétence respectifs.

De même, la Plénière a renvoyé à la Commission administrative l'ensemble du Budget-Programme pour 2008-2010 présenté dans la note WP/23 [avec papillon bleu (en russe seulement)], et aux autres commissions les parties qui les intéressent ou les concernent, étant entendu que la Commission administrative ferait rapport sur le Budget-Programme dans son ensemble à la Plénière.

Pour ce qui est de la note WP/28, la Plénière a renvoyé l'Appendice A au Comité exécutif, l'Appendice B à la Commission technique, l'Appendice C à la Commission économique, l'Appendice D à la Commission juridique et l'Appendice E à la Commission administrative, étant entendu que la résolution récapitulative résultant de l'examen de ces divers organes, mentionné dans l'Appendice F de la note, serait examinée ultérieurement par la Plénière.

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales prononcées par les délégations suivantes : États-Unis, Portugal, Commission européenne, Tunisie, Autriche, Inde, Samoa, Afghanistan, Malaisie, Mexique, Mauritanie, Maroc, Myanmar, Namibie et Népal.

## Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles **la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles**, à moins d'indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Mercredi 19 septembre	<p>Petit déjeuner de la Délégation du Liban<sup>1)</sup></p> <p>Réception de la Délégation du Nigeria</p> <p>Réception de la Délégation du Canada<sup>2)</sup>, « Le passage international » à côté du Centre de conférences de l'OACI, rez-de-chaussée (accès par les portes coulissantes de la zone d'inscription) 18 h – 20 h</p>
Jeudi 20 septembre	<p>Petit déjeuner de la Délégation de l'Italie</p> <p>Réception de la Délégation de l'Égypte<sup>3)</sup></p> <p>Réception de la Délégation de l'Indonésie</p> <p>Réception de la Délégation de Singapour<sup>4)</sup></p> <p>Réception de la Délégation de la Tunisie<sup>5)</sup></p> <p>Réception de la Délégation des États-Unis d'Amérique</p>
Vendredi 21 septembre	<p>Petit déjeuner offert par les Représentants du Groupe de pays d'Amérique Latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Honduras, Mexique, Pérou et Sainte-Lucie</p> <p>Petit déjeuner de l'Association du transport aérien international (IATA)</p> <p>Réception de la Délégation de l'Allemagne</p> <p>Réception des Délégations de l'Autriche, de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et de la Suisse</p> <p>Réception de la Délégation de la Malaisie<sup>6)</sup></p> <p>Réception conjointe des Délégations de la Namibie et de l'Afrique du Sud</p> <p>Réception de la Délégation de l'Arabie saoudite</p> <p>Réception de la Délégation du Royaume-Uni</p>

Samedi 22 septembre	Réception de la Délégation de la République de Corée <sup>7)</sup> Réception de la Délégation du Pakistan Réception de la Délégation des Émirats arabes unis
Dimanche 23 septembre	Réception de la Délégation de l'Indonésie
Lundi 24 septembre	Petit déjeuner de la Délégation de la Malaisie Réception de la Délégation du Mozambique Réception de la Délégation de la France Réception de la Délégation de la Roumanie
Mardi 25 septembre	Réception de Aviation Allied Business Réception de NAFISAT

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M<sup>me</sup> Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

**Note :** <sup>1)</sup> Tous les délégués à l'Assemblée sont cordialement invités au petit-déjeuner organisé par la Délégation du Liban le mercredi 19 septembre de 8 heures à 9 h 30 dans le Salon des délégués.

<sup>2)</sup> Tous les participants et leurs conjoints sont invités à assister à la réception qu'offrira la Délégation du Canada le mercredi 19 septembre 2007 à 18 heures, dans « le Passage international », qui est situé à côté du Centre de conférences de l'OACI, au rez-de-chaussée (accès par les portes coulissantes de la zone d'inscription).

<sup>3)</sup> Tous les participants sont invités à assister au déjeuner-buffet offert par le Gouvernement de l'Égypte le jeudi 20 septembre 2007 à 12 h 30 dans le Salon des délégués, au 3<sup>e</sup> étage.

<sup>4)</sup> Tous les délégués et leurs conjoints sont cordialement invités à la réception de Singapour offerte par le ministre des Transports et second ministre des Affaires étrangères de Singapour le jeudi 20 septembre à 19 heures, dans la salle de réception Le Parquet, Centre CDP Capital, 1001 Square Victoria (à côté de l'Hôtel W situé derrière le bâtiment de l'OACI).

<sup>5)</sup> Tous les participants sont invités à la réception offerte par la Délégation de la Tunisie le jeudi 20 septembre de 17 h 30 à 20 heures, à l'hôtel Delta centre-ville, Salon Cartier A et B.

<sup>6)</sup> Tous les participants sont invités à la réception offerte par le ministre des Transports de la Malaisie, le vendredi 21 septembre de 19 heures à 22 heures, à l'hôtel Delta centre-ville, Salle de bal Régence.

<sup>7)</sup> Tous les participants sont invités à assister au déjeuner-buffet offert par le Gouvernement de la République de Corée le samedi 22 septembre 2007 à 12 h 30 dans la Salle de bal Grand de l'hôtel Delta centre-ville, 777 rue University.

**Note :** Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

### Activités sociales

**L'OACI** a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée «**PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2007**», qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Veillez noter que le **MERCREDI 19 septembre 2007**, M<sup>me</sup> Meryem Chérif organise un **THÉ D'ACCUEIL** au premier étage du centre de conférences. Des invitations personnelles ont été envoyées, mais toutes les personnes qui accompagnent les participants sont les bienvenues, même si l'invitation ne leur est pas parvenue.

### Zone d'information de l'OACI

À compter du mardi 18 septembre 2007, la Zone d'information A36 OACI, située dans le lobby de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 27 septembre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

**19 septembre :** *Direction du transport aérien / Sous-Direction du soutien de la mise en œuvre et du développement  
Programme pour l'égalité des sexes*

**20 septembre :** *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction des audits de sécurité et de sûreté*

**21 septembre :** *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction du soutien de la mise en œuvre et du développement*

**24 septembre :** *Direction de la coopération technique*

**25 septembre :** *Direction de la navigation aérienne / Sous-Direction des audits de sécurité et de sûreté*

**26 septembre :** *Direction du transport aérien / Direction de la navigation aérienne*

**27 septembre :** *Direction de la coopération technique*

### **Ordinateurs**

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront disponibles au Café internet, au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, près des ascenseurs ; ils sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web.

### **Téléphones**

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente à la boutique de l'Association du personnel. Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la zone d'inscription, ainsi qu'au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, près de la zone de distribution des documents.

### **Documentation de l'Assemblée sous forme électronique**

#### **DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE**

**Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse [www.icao.int/assembly36](http://www.icao.int/assembly36)**

**Pour consulter les documents de référence, aller à [www.icao.int/icaonet](http://www.icao.int/icaonet) (« Electronic publications ») en utilisant le code d'accès **XXa36del**.**

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement et faciliter l'organisation des travaux de l'Assemblée en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI ([www.icao.int](http://www.icao.int)) ; les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAONET ([www.icao.int/icaonet](http://www.icao.int/icaonet)) qui est protégé par mot de passe, sous la rubrique « Electronic publications ». Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences.

### **Distribution de documents**

La zone de distribution des documents au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences est ouverte de 8 h 30 à 17 h. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 36/3 – 07/28, se rapportant à la trente-sixième session de l'Assemblée (Montréal, 18 – 28 septembre 2007), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum six jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

## **Divers**

### **1. Liste des délégués**

1.1 Une première liste des délégués sera diffusée aujourd’hui, mercredi 19 septembre. Elle contiendra les noms de tous les participants qui se seront inscrits jusqu’au mardi 18 septembre à 17 heures.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n’indiquera pas l’adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

### **2. Procès-verbaux des séances**

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu’il y a surcharge de travail.

### **3. Attribution des places dans la salle de l’Assemblée**

3.1 Pour la séance plénière d’ouverture, chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage disposera d’un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposeront d’un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposeront de deux sièges à la table et un autre siège derrière. Les délégations composées de deux délégués disposeront d’un siège à la table et d’un autre derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n<sup>os</sup> 7 ou 8, ou par les escaliers situés immédiatement devant les portes de la salle de l’Assemblée au 4<sup>e</sup> étage. Les participants peuvent aussi suivre la cérémonie d’ouverture à partir de la salle de conférences 3 (au premier étage du Centre de conférences).

3.2 Pour les autres séances, les sièges seront attribués selon les besoins et dans les limites des sièges disponibles aux délégations.

3.3 Il est rappelé aux délégués que le système de microphones et d’appel est coordonné avec les noms des délégations et tout changement de siège devra être signalé au préposé qui se trouve au fonds de la salle pour le déplacement des plaques.

### **4. Matériel d’interprétation simultanée**

4.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Salle	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

## 5. **Rafraîchissements**

5.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café et boissons gazeuses à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4<sup>e</sup> et au 1<sup>er</sup> étage du centre de conférences. En outre, des sandwiches seront en vente de midi à 14 h 30 au comptoir déjeuner du Café près des ascenseurs de 4<sup>e</sup> étage et du Café internet. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

## 6. **Objets personnels**

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

## 7. **Système d'écoute (MX)**

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	<b>Salle de l'Assemblée</b>
Intervenant	11
Anglais	12
Arabe	17
Chinois	16
Espagnol	14
Français	13
Russe	15

## 8. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4<sup>e</sup> étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

## 9. Services de commissariat

9.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

### Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	18 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	19 septembre		
Jeudi	20 septembre		

### Deuxième semaine de l'Assemblée :

Mardi	25 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	26 septembre		
Jeudi	27 septembre		

## 10. Services de garderie

10.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

## Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, et ouverte entre midi et 14 heures.

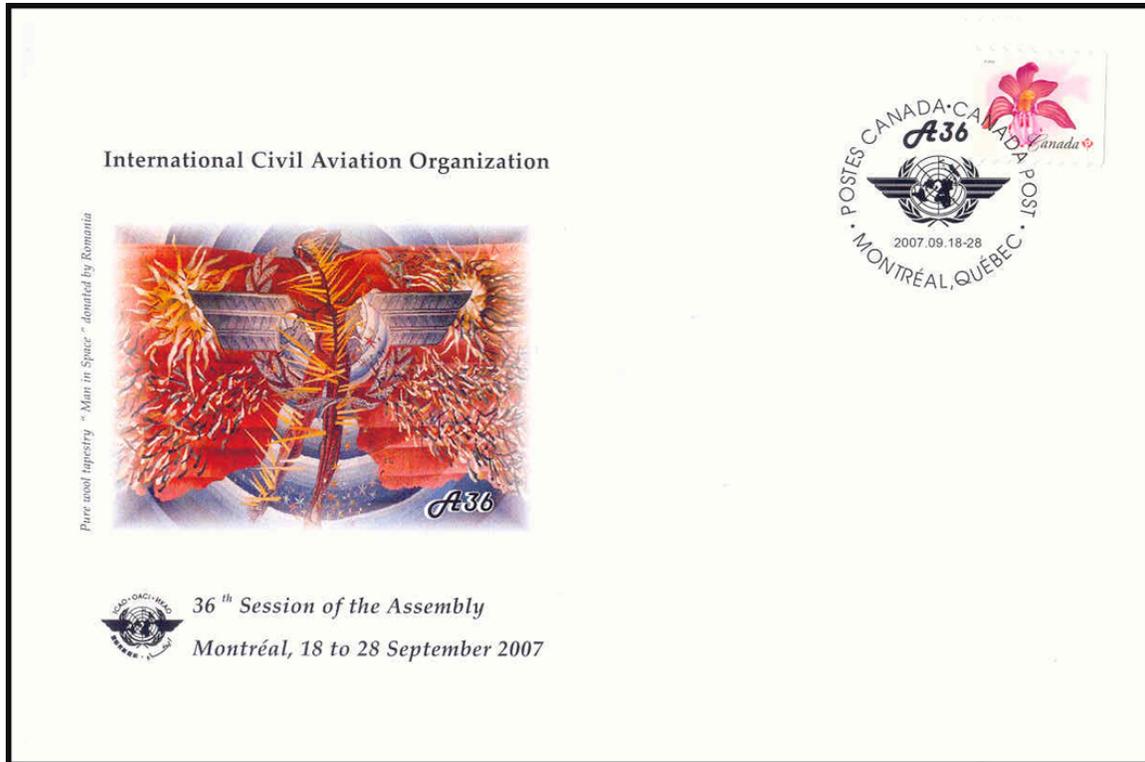
## Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 36<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Le timbre utilisé sur l'enveloppe est l'un des premiers timbres sans dénomination émis par les postes canadiennes le 16 novembre 2006. Le timbre porte un nouvel icône, qui est la lettre P à l'intérieur d'une feuille d'érable, indiquant que le timbre est PERMANENT et valide à perpétuité. Le timbre illustre la spectaculaire corallorhize maculée (*Corallorhiza maculata*). Cette orchidée, qui fleurit au milieu de l'été, pousse dans les zones boisées ombragées, de Terre-Neuve à la Colombie britannique.

Le cachet, à gauche de l'enveloppe, reproduit la tapisserie en laine *Man in Flight* que l'on peut admirer derrière la chaise du Président dans la salle de la Commission de navigation aérienne. Don de la Roumanie à l'OACI en 1976, la tapisserie représente le personnage mythique d'Icare, avec les symboles de l'OACI et des Nations Unies sur un fond de courbes concentriques suggérant la propagation de vagues dans l'espace.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle pour 3 \$ canadiens durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences.



**COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A36**

**PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2007**

**INSCRIPTION :** les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

<b>DATE ET HEURE</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>HÔTESSES /HÔTES</b>	<b>COÛT (en \$Can)</b>	<b>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</b>
<b>MERCREDI 19 sept.</b> 15 h à 17 h	Thé d'accueil	M <sup>me</sup> M. Chérif OACI	Gratuit	Pas d'inscription
<b>VENDREDI 21 sept.</b> 7 h 45 à 18 h	Une journée à Mont-Tremblant	OACI	60,00 \$	Jeudi 20 septembre à 17 h
<b>LUNDI 24 sept.</b> 7 h 30 à 19 h	Une journée à Québec et ses environs	Gouvernement du Québec	Gratuit	Jeudi 20 septembre à midi
<b>MERCREDI 26 sept.</b> 7 h 30 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 24 septembre à 17 h

**BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081**